

HISTOIRE DU CAP-SANTÉ

(Suite)

Tout le grand bruit qu'avait coûté ce projet de la bâtisse d'église dans le Petit Bois de l'Ail, s'est terminé là, au moins pour le moment. (1)

Nous le répétons, dans peu d'années, il deviendra nécessaire de faire des divisions dans la paroisse, pour y en former des nouvelles ; et ce ne sera que d'après la considération et la connaissance exacte des circonstances du moment et du local, qu'on pourra faire des divisions, qui remplissent le but qu'on doit se proposer uniquement dans ces sortes de divisions, qui est l'avantage réel et la commodité des particuliers qui doivent former ces nouvelles paroisses, et du plus grand nombre de ces particuliers.

Cette même année 1829, on célébra un nouveau jubilé accordé par le Souverain Pontife Pie VIII, nouvellement élevé sur le siège de saint Pierre. Le motif de ce nouveau jubilé est la considération des maux qui affligent l'Eglise ; le but est d'obtenir au chef de la chrétienté, par la réunion des prières de toute l'Eglise, cette sagesse, cette prudence, ce courage et cette force, et enfin toutes ces grâces qui lui sont nécessaires pour arrêter le cours de cette multitude de désordres qui règnent parmi les chrétiens. Le mandement au sujet de ce petit jubilé est daté de Québec, du 10 mai 1830. Ce mandement fixe le temps du jubilé depuis le onzième de juillet, fête de la dédicace, jusqu'au 25 du même mois, fête de saint Jacques, apôtre, c'est-à-dire qu'il doit durer pendant quinze jours.

En conséquence de ce mandement, le jubilé fut annoncé et célébré au temps marqué ; mais il s'en fallut beaucoup qu'il le fût avec la solennité et l'empressement qu'on avait montrés dans le jubilé précédent, en 1827. Le retour trop subit de ce jubilé parut en avoir diminué le prix aux yeux du peuple.

Le mandement de Monseigneur pour le jubilé, fut suivi, le

(1) Par un curieux retour des choses humaines, les habitants du Petit Bois de l'Ail, dont une partie avait demandé une église avec tant d'instance en 1830, furent en 1852, en dépit de toutes leurs protestations, unis à la nouvelle paroisse de Saint-Basile.
(L'abbé D. G.)